

LIVRET DE CERTIFICATION

SDIS 01

Centre de Formation
Départemental
200 avenue du
Capitaine Dhonne
01000
Bourg-en-Bresse

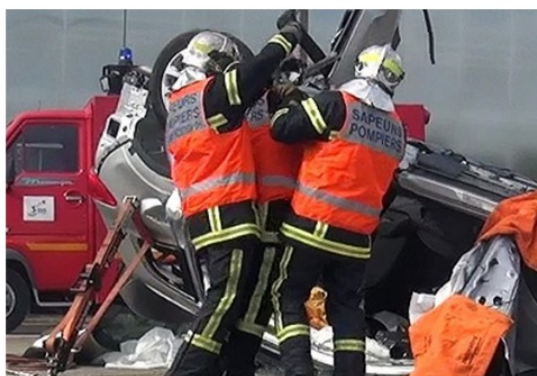
CONDUCTEUR ENGIN-POMPE

COD 1



Nom - Prénom :

CIS d'appartenance :



L'EVALUATION

La finalité de l'évaluation est d'apporter les éléments factuels permettant de confirmer que le degré d'autonomie de l'apprenant dans la réalisation de ses activités est conforme au référentiel. Le conducteur engin-pompe apprenant est évalué de manière continue et individuelle :

- Évaluation diagnostique : Réalisée en début de parcours, elle permet d'établir un état des compétences déjà détenues, partiellement ou non détenues, en vue de construire le parcours de formation de l'apprenant.
- Auto-évaluation accompagnée : Chaque MSP réalisée par l'apprenant peut être suivie d'un temps d'auto-évaluation accompagné par un formateur.
- Évaluation formative critériée : Le contrôle des connaissances et des habiletés peut être réalisé à partir de QCM, QROC, interrogations orales ou ateliers pédagogiques personnalisés (APP). Des outils d'observation critériés peuvent être réalisés par l'équipe pédagogique. Les évaluations formatives liées aux performances relatives aux techniques et aux procédures peuvent être évaluées lors de MSP en s'appuyant sur des fiches d'évaluation formative critériée.

L'évaluation sommative certificative des compétences est réalisée à partir de l'ensemble des éléments qui permettent d'apprécier le niveau d'acquisition des compétences de l'apprenant.

La formalisation de l'évaluation sommative certificative :

- L'entretien final d'acquisition : accompagné par un formateur, l'apprenant détermine s'il a acquis ou non l'ensemble des compétences défini dans le référentiel et rend la décision de l'aptitude à exercer la fonction de conducteur engin-pompe à l'issue de la formation. Dans ce cadre, le formateur consulte le livret de suivi individuel contenant l'ensemble des évaluations précédentes et peut ainsi accompagner l'apprenant dans l'analyse de sa progression et dans la décision d'acquisition ou non des compétences. Le binôme renseigne le tableau de validation des compétences dans le livret de certification qui détermine l'aptitude finale de l'apprenant.

Les compétences référencées sont soumises à pondération. Les compétences doivent être « **acquises** » pour les **cases grisées** et à minima être « en cours d'acquisition » pour les cases blanches.

A la fin de la période de formation, une « non acquisition » d'une compétence entraîne la non-validation de la formation en cours. Les blocs de compétences validés restent acquis dans la limite de trois ans à compter de la date de l'entretien final d'acquisition. Passé ce délai, l'apprenant qui n'a pas validé l'ensemble des blocs de compétences doit suivre l'intégralité d'une formation.

Les apprenants ayant validé les compétences se voient délivrer le diplôme de Conducteur Engin-Pompe COD 1. Un plan d'action visant à poursuivre le développement des compétences est proposé par l'équipe pédagogique. Ce plan d'action suivi au sein de l'unité d'affectation et accompagné localement (accompagnateurs de proximité et formateurs accompagnateurs du CIS, chef de CIS...) est fonction de trois situations prédéfinies :

SITUATION 1 (S1) l'apprenant a validé les compétences attendues en fin de formation. Dans ce cas, il peut assurer les missions opérationnelles de conducteur engin-pompe en autonomie. Il doit veiller à maintenir et développer ses compétences lors de la formation continue ou de professionnalisation organisée dans son unité et par tout autre moyen mis à sa disposition (FOAD, sites internet institutionnels, ...).

-SITUATION 2 (S2) La non validation d'une compétence entraîne de facto la non validation du bloc de compétences correspondant. Les apprenants ne peuvent pas assurer les missions opérationnelles de conducteur engin-pompe. Dans ce cas, un plan d'action doit obligatoirement être formalisé sur le livret de certification, lors de l'entretien d'acquisition par le binôme apprenant/formateur. L'apprenant s'engage à faire preuve d'autonomie pour progresser. Il doit se rapprocher des personnes ressources pour travailler. Il inscrit sur son livret de suivi individuel toutes les actions réalisées pour développer ses compétences. L'apprenant bénéficie d'une période de trois ans pour se préparer et se représenter à une évaluation organisée par le service formation. Seul(s) le(s) bloc(s) de compétences non validé(s) sont évalué(s).

SITUATION 3 (S3) L'apprenant n'a validé aucun bloc de compétences (opérationnels) et les exigences minimales pour tenir l'emploi ou l'activité de conducteur engin-pompe ne sont pas atteintes. Dans ce cas, l'apprenant doit faire acte de candidature auprès du service formation pour suivre à l'intégralité d'une formation.

ENTRETIEN FINAL D'ACQUISITION

Tableau rempli par le binôme " Apprenant/Formateur ".

Date :

Activités	Compétences	Performances	NA*	ECA	A*	Observations
1- Utiliser le dispositif d'un engin-pompe incendie	A- Sécuriser l'environnement de travail	-Stationner l'engin -Mesurer les risques de la zone de stationnement -Protéger l'environnement direct de l'engin				
	B- Répondre aux besoins hydrauliques des équipes	-Comprendre les attentes hydrauliques de la mission -Manipuler les dispositifs hydrauliques en sécurité -Répondre aux besoins hydrauliques attendus				
	C- Exploiter les capacités de l'engin-pompe	-Utiliser les capacités optimales de l'engin -Anticiper sur les dysfonctionnements potentiels et le rendement optimal de l'engin				
2- Disposer d'une alimentation en eau adaptée	A- Faire alimenter en rapport aux besoins hydrauliques	-Analyser le besoin en eau -Alimenter l'engin au besoin de la mission				
	B- S'assurer des capacités de pérennisation de l'eau	-Participer au dimensionnement du besoin en eau -Assurer la pérennité de l'eau				
3- Utiliser les dispositifs spécifiques	A- Mettre en œuvre les dispositifs spécifiques	-Comprendre les attentes de la mission -Manipuler les dispositifs de l'engin -Répondre aux besoins opérationnels attendus				
	B- Exploiter les capacités des outils	-Utiliser les capacités optimales de l'engin -Anticiper sur des dysfonctionnements potentiels				

NA: Non Acquis, ECA: En Cours d'Acquisition, A:Acquis

Case grisée compétence devant être acquise

Délivrance de l'attestation de formation « COD 1 » :

NON

OUI

Nom et signature Apprenant :

Nom et signature Formateur :

Plan d'action : SITUATION N°..... (S1, S2 ou S3) Quels sont mes besoins? Qu'est ce que je vais mettre en place ? (comment, Avec qui, sous quel délai, quelle évaluation ?)

NB : Une compétence non acquise entraîne la non validation du bloc de compétences (Activités)

Suite au plan d'action => Délivrance de l'attestation « COD 1 » : NON

OUI

Signature Apprenant :

Nom et signature Formateur :

Blocs de compétences liés à la manipulation des pompes du SDIS 01

Activités	Compétences	Performances	Ressources
1- Utiliser le dispositif d'un engin-pompe incendie	A- Sécuriser l'environnement de travail	-Stationner l'engin -Mesurer les risques de la zone de stationnement -Protéger l'environnement direct de l'engin	Habiletés : -Sécuriser son environnement de travail -Adapter les techniques d'alimentation -Gérer son parc matériel -Contrôler les fluides de l'engin -Identifier un dysfonctionnement -Communiquer avec l'équipage et le chef d'agrès
	B- Répondre aux besoins hydrauliques des équipes	-Comprendre les attentes hydrauliques de la mission -Manipuler les dispositifs hydrauliques en sécurité -Répondre aux besoins hydrauliques attendus	Attitudes : -Analyser le fonctionnement des équipements de l'engin -Réagir au dysfonctionnement d'une pompe -Utiliser la pompe dans des conditions météo extrêmes -Reconditionner son engin
	C- Exploiter les capacités de l'engin-pompe	-Utiliser les capacités optimales de l'engin -Anticiper sur les dysfonctionnements potentiels et le rendement optimal de l'engin	Connaissances : -Les règles de l'hydraulique -Les capacités hydrauliques -Les dispositifs de l'engin (cran de pompe/prise de mouvement, ...) -Les capacités de l'engin-pompe
2- Disposer d'une alimentation en eau adaptée	A- Faire alimenter en rapport aux besoins hydrauliques	-Analyser le besoin en eau -Alimenter l'engin au besoin de la mission	Habiletés : -Alimenter en eau son engin -Choisir ses hydrants -Réaliser une aspiration -Adapter l'alimentation au besoin -Communiquer avec l'équipage et le chef d'agrès
	B- S'assurer des capacités de pérennisation de l'eau	-Participer au dimensionnement du besoin en eau -Assurer la pérennité de l'eau	Attitudes : -Analyser le besoin et le dimensionnement en eau -Anticiper sur la rupture d'alimentation en eau -Gérer un manque d'eau -Proposer des adaptations pour pérenniser l'eau Connaissances : -Les règles de l'hydraulique -Les capacités hydrauliques -Les dispositifs de l'engin (cran de pompe/prise de mouvement, ...)
3- Utiliser les dispositifs spécifiques	A- Mettre en œuvre les dispositifs spécifiques	-Comprendre les attentes de la mission -Manipuler les dispositifs liés de l'engin -Répondre aux besoins opérationnels attendus	Habiletés : -Sécuriser son environnement de travail -Gérer son parc matériel -Contrôler les fluides de l'engin -Utiliser un dispositif de production de mousse -Utiliser une régulation automatique de pression -Identifier un dysfonctionnement -Communiquer avec l'équipage et le chef d'agrès
	B- Exploiter les capacités des outils	-Utiliser les capacités optimales de l'engin -Anticiper sur des dysfonctionnements potentiels	Attitudes : -Analyser le fonctionnement des équipements de l'engin -Réagir au dysfonctionnement -Reconditionner son engin -Mettre en place les procédures transverses (dispositifs de toxicité des fumées, itinéraire de secours,...) Connaissances : -Les dispositifs de production de mousse -Les régulations automatiques de pression -Les dispositifs spécifiques de l'engin (blocage différentiel, chaînage automatique,...) -Les procédures transverses